Un homme parmi ceux qui vous ont précédés avait tué quatre-vingt-dix-neuf personnes et il se renseigna au sujet du plus grand savant sur terre. On lui indiqua un moine et il se rendit auprès de lui. L'homme informa [le moine] qu'il avait tué quatre-vingt-dix-neuf personnes et demanda s'il pouvait se repentir ? – « Non ! », répondit le moine. Alors, il le tua.

Abû Sa'îd Al-khudrî (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Un homme parmi ceux qui vous ont précédés avait tué quatre-vingt-dix-neuf personnes et il se renseigna au sujet du plus grand savant sur terre. On lui indiqua un moine et il se rendit auprès de lui. L'homme informa [le moine] qu'il avait tué quatre-vingt-dix-neuf personnes et demanda s'il pouvait se repentir ? – « Non ! », répondit le moine. Alors, il le tua, atteignant ainsi sa centième victime. Puis, il se renseigna au sujet du plus grand savant sur terre et on lui indiqua un érudit. L'homme évoqua qu'il avait tué quatre-vingt-dix-neuf personnes et voulait savoir s'il pouvait se repentir ? L'érudit répondit : « Oui et qui donc pourrait s'interposer entre lui et le repentir ? Rends-toi dans tel pays ! Il s'y trouve des gens qui adorent Allah, Exalté soit-Il. Adore Allah avec eux et ne reviens pas dans ta terre, car c'est une terre malfaisante ! » L'homme se mit en route mais, à mi-chemin, la mort vint à lui. Les Anges de la miséricorde et ceux du châtiment se le disputèrent alors. Les Anges de la miséricorde affirmèrent : « Il est venu repentant, le cœur tourné vers Allah. » Les Anges du châtiment répliquèrent : « Il n'a jamais fait de bien. » C'est alors qu'un Ange sous forme humaine vint les trouver et ils en firent leur arbitre. Il proposa : « Mesurez la distance entre les deux terres ! Il appartiendra à celle dont il est le plus proche. » Ils prirent les mesures et constatèrent qu'il était plus proche de la terre où il désirait se rendre. Ce sont donc les Anges de la miséricorde qui le saisirent. » Dans une autre version du recueil authentique : « Il était plus proche du village pieux d'un empan. Il fut donc considéré comme l'un de ses habitants. » Et dans une autre version du recueil authentique : « Allah, Exalté soit-Il, révéla à la ville de destination de se rapprocher de lui et à l'autre de s'éloigner, puis Il dit de mesurer les distances entre les deux villes. Ils trouvèrent que la ville vers laquelle il se dirigeait était plus proche d'un empan que l'autre, et l'homme fut pardonné. » Et dans une autre version : « Allah éloigna sa poitrine de sa terre d'origine. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Un homme parmi ceux qui vous ont précédés,

avait tué quatre-vingt-dix-neuf personnes, puis il regretta ses actes et se renseigna au sujet du plus grand savant sur terre afin qu'il puisse le questionner [en vue de savoir] s'il avait le droit au repentir. On lui indiqua un moine qui n'avait pas de science et il se rendit auprès de lui. L'homme déclara : « Y a-t-il un repentir pour celui qui a tué quatre-vingt-dix-neuf personnes ? » Le moine considéra ce péché tellement grand qu'il dit : « Non, tu n'as pas le droit au repentir ! » Alors, l'homme se mit en colère et fut tellement incommodé qu'il le tua, atteignant ainsi sa centième victime. Puis, il se renseigna au sujet du plus grand savant sur terre et on lui indiqua un érudit. Il lui dit : « Y a-t-il un repentir pour celui qui a tué cent personnes ? » L'érudit répondit : « Oui et qui donc pourrait s'interposer entre lui et le repentir ? La porte du repentir est ouverte mais rends-toi dans tel pays ! Il s'y trouve des gens qui adorent Allah, Exalté soit-Il. La terre où se trouvait cet homme, et Allah est le plus Savant, était une terre de mécréance, alors l'érudit lui ordonna d'émigrer avec sa religion vers une terre où Allah, Exalté soit-Il, était adoré. L'homme se repentit et s'attrista sur son sort en se mettant en route, émigrant ainsi avec sa religion vers la terre où les gens adoraient Allah, Exalté soit-Il. Mais, à mi-chemin, la mort vint à lui et les Anges de la miséricorde et ceux du châtiment se le disputèrent. Les Anges de la miséricorde affirmèrent : « Il est venu repentant et en ayant des regrets. » Les Anges continuèrent de se disputer et c'est alors qu'Allah envoya un Ange pour arbitrer entre eux. Il proposa : « Mesurez la distance entre les deux terres ! Il appartiendra à celle dont il est le plus proche. » C'est à dire que si la terre de mécréance est plus proche de lui, alors les Anges du châtiment prendront son âme et si, dans le cas contraire, la terre de foi, vers où il a émigré, est plus proche, les Anges de la miséricorde récupéreront son âme. Ils prirent les mesures et constatèrent qu'il était plus proche de la terre de foi, où il désirait se rendre, d'une distance d'un empan, c'est-à-dire une courte distance. Par conséquent, ce sont les Anges de la miséricorde qui le saisirent.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/4310